

MINISTRE DES TRANSPORTS  
ET DES INFRASTRUCTURES

-----\*\*-----

SECRETARIAT GENERAL

-----\*\*-----

DIRECTION GENERALE  
DES ROUTES

-----\*\*-----

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

-----\*\*-----

Unité Nationale de Coordination du Programme  
d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience  
des Infrastructures Routières



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°15/2025/UNC-Mali NSS

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE  
MONDIALE

**Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures  
Routières (Mali Nafa Soro Siraw)**

**SERVICES DE CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE SECURITE  
ROUTIERE DU TRONÇON DIEMA - SANDARE ET SES AMENAGEMENTS CONNEXES  
DANS LE CADRE DU PROJET MALI NAFA SORO SIRAW - MALI NSS**

Numéro des Crédits : IDA-78140 - ML et IDA-78130 - ML

Plan de Passation des marchés du 15/11/2024

Le Gouvernement du Mali, dans le cadre du développement du secteur des transports et des Infrastructures, a préparé, négocié et signé deux crédits d'un montant total de 133 356 058 100 FCFA avec la Banque Mondiale pour le financement des activités **du Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières (Mali-NSS)**. Le projet est placé sous la tutelle du Ministère des Transports et des Infrastructures et son objectif de développement est d'améliorer la connectivité résiliente au climat des corridors routiers prioritaires du Mali.

Le gouvernement a l'intention d'utiliser une partie des fonds de ces crédits pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à **la sélection d'un consultant (firme/bureau)** pour la réalisation de l'audit de sécurité routière (ASR) du tronçon Diéma - Sandaré du corridor Bamako - Dakar par le nord et ses aménagements connexes selon les phases ci-après :

- phase 1 : Audit de sécurité routière (ASR) sur la conception du projet avant le démarrage des travaux ;
- phase 2 : Audit préalable à la mise en service de l'infrastructure (avant la réception provisoire) ;
- phase 3 : Audit après la mise en service entre la réception provisoire et la réception définitive.

L'objectif principal est de réaliser l'audit de sécurité routière du tronçon Diéma – Sandaré du corridor Bamako - Dakar par le nord et ses aménagements connexes et proposer des mesures préventives et correctives.

Il s'agit spécifiquement de :

- ❖ de minimiser les besoins de procéder à des travaux correctifs ultérieurs ;
- ❖ de recueillir et d'analyser les données d'accidents des cinq (05) dernières années de la zone du projet ;
- ❖ d'évaluer le potentiel d'occurrence des accidents et les sections critiques de la zone du projet ;
- ❖ d'identifier les insuffisances liées aux caractéristiques géométriques de la route (tracés en plan et profils), aux emprises, à la signalisation, aux équipements de protection ;
- ❖ d'identifier et analyser les différents points accidentogènes à travers un système de géolocalisation et de cartographie ;
- ❖ d'étudier l'interaction entre les véhicules et les usagers non motorisés ;
- ❖ de formuler des recommandations pour chaque problème identifié.

L'audit sera organisé en fonction du calendrier d'exécution du projet afin d'assurer l'identification et l'atténuation en temps réel des risques de sécurité. Les résultats de l'audit serviront d'intrants pour la prise de décision, informant sur les éventuelles révisions de conception et les pratiques de construction qui donnent la priorité à la sécurité des usagers.

Cette mission devrait également permettre de renforcer les capacités institutionnelles au sein de l'ANASER et de la DGR à travers l'organisation d'une formation en audit de sécurité routière et la participation d'un agent de l'ANASER à l'activité d'audit sur le terrain

L'Unité Nationale de Coordination du programme invite les consultants (bureaux) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent

les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être une firme régulièrement constituée et avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études routières,
- Avoir deux expériences pertinentes dans le domaine des audits de sécurité routière ;
- Disposer des preuves de capacités techniques et managériales en qualité de firme (Organisation administrative et technique de la firme, capacités techniques et matériels) ;

**NB : Chaque mission similaire sera accompagnée de preuve de sa réalisation par la firme (page de garde, page de signature du contrat et attestation de bonne fin d'exécution de la mission).**

Les trois (03) meilleurs candidats seront invités à fournir des renseignements sur leur expérience et leurs qualifications dans le domaine de la sécurité routière, conformément aux règlements de passation des marchés de l'IDA pour la suite de la procédure.

Le candidat qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission sera invité à soumettre ses propositions techniques et financière aux fins de négociations.

#### **LIEU D'EXECUTION :**

L'étude sera réalisée dans les régions de Nioro et de Kayes.

#### **DUREE DE LA CONSULTATION :**

Les trois phases de l'audit seront réalisées, en fonction de l'évolution des travaux et chaque étape durera entre deux (2) et trois (3) mois.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale » de septembre 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection se fera suivant la méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour

les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de septembre 2025.

Les TDR ou d'autres informations supplémentaires peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes 08Heures 00 mn à 16 heures 00 mn du lundi au vendredi.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 8 heures à 16 heures : UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél : 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : uncpaar5@gmail.com ou dkmariko049@gmail.com , Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 24/10/2025 avant 16 heures.

Unité Nationale de Coordination (UNC)  
A l'attention de Monsieur le Coordinateur  
Rue 47, Porte 212 Médina -Coura Bamako  
Tél: +223 20 21 57 25  
Fax: +223 20 21 92 30  
E-mail: uncpaar5@gmail.com

Bamako le 25 septembre 2025

**P/Le Coordinateur de l'Unité Nationale de Coordination P.I  
Le Coordinateur Adjoint**

**Daouda Moussa KONE**  
*Chevalier de l'Ordre National*